

218C0862
FR0010908533-FS0454

11 mai 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EDENRED
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 mai 2018, la société JP Morgan Securities plc.¹ (25 Bank Street, Londres, E14 5JP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 mai 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EDENRED et détenir 12 867 741 actions EDENRED représentant autant de droits de vote, soit 5,46% du capital et 5,33% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EDENRED hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 612 715 actions EDENRED (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) au titre de 27 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 30 juillet 2018 et le 6 avril 2023.

¹ Contrôlée au plus haut niveau par JP Morgan Chase & Co.

² Sur la base d'un capital composé de 235 818 955 actions représentant 241 352 877 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.